

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 109 (2011)
Heft: 2

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ménopause précoce

Nouveaux tests en vue

Au Royaume-Uni

Des chercheurs ont identifié quatre variants génétiques dont la présence est associée à un risque accru de ménopause précoce, ouvrant la voie à un test génétique qui permettrait aux femmes de planifier une grossesse à temps. Une femme sur 20 est affectée par la ménopause avant 45 ans (1% avant 40 ans). Or la fertilité chute dix ans avant la ménopause, ce qui signifie qu'une femme affectée de ménopause précoce voit ses chances d'avoir un bébé décliner drastiquement dès 30 ans, un âge auquel la plupart des femmes ont aujourd'hui leur premier enfant. Un test génétique per-

mettrait à ces femmes de régler leurs choix de maternité sur leur horloge biologique. Les chercheurs de l'université d'Exeter et de l'Institut de recherche sur le cancer ont travaillé sur quatre variants génétiques repérés dans les variations d'âge de la ménopause. Ils ont cherché ces quatre variants chez 2000 femmes ménopausées avant 45 ans, par rapport à un échantillon comparable de femmes ménopausées à un âge normal (autour de 51 ans). Ces femmes font partie d'une très vaste étude britannique sur le cancer, portant sur 100000 femmes suivies sur près de quarante ans.

Source: Communiqué AFP, 18.10.2010.

En Iran

Une équipe iranienne dirigée par la Professeure Fahimeh Ramezani Tehrani (Téhéran) avait annoncé en juin dernier une autre méthode basée cette fois sur un test sanguin. Ces chercheurs avaient prélevé du sang, tous les trois ans, à 266 femmes âgées de 20 à 49 ans afin de mesurer les concentrations d'une hormone, l'hormone anti-müllérienne (AMH) sécrétée par les ovaires. Les participantes avaient également passé un examen médical tous les trois ans.

Ces spécialistes ont développé un modèle statistique pour prédire l'arrivée de la ménopause en fonction des niveaux de l'hormone ovarienne qui baissent au fil du temps. Ils ont

ainsi pu déterminer à l'avance avec précision l'âge à laquelle 63 femmes de l'étude ont effectivement atteint la ménopause. En moyenne, l'écart entre l'âge prédit de la ménopause et l'âge réel de sa survenue n'était que de quatre mois, et la marge maximale d'erreur a été de trois à quatre ans.

Des concentrations sanguines faibles de l'hormone à 20 ans aboutissent à une ménopause précoce (avant 45 ans, voire 40 ans), selon l'étude. A l'inverse, un niveau hormonal élevé à 20 ans (au moins 4,5 nanogrammes par millilitre), qui se maintient relativement à 25 ans (3,8) puis à 30 ans (2,9), correspond à une ménopause après 50 ans.

Source: Communiqué AFP, 29.6.2010.

Dépenses de santé

En hausse constante

En 2008, les dépenses de santé se sont élevées au total à 58,5 milliards de francs, soit 10,7% du produit intérieur brut. Elles ont augmenté de 5,9% par rapport à l'année précédente. Ce qui représente une hausse supérieure à la moyenne des cinq dernières années (3,5%).

Source: Office fédéral de la statistique (OFS).

Cinéma

«La petite chambre»

Premier long métrage de deux Lausannoises, Stéphanie Chuat et Véronique Reymond, «La petite chambre» est à l'affiche depuis la mi-janvier 2011.

C'est une histoire de cœur. Celui d'Edmond (Michel Bouquet) n'est plus très solide. Mais il se bat au rythme d'une indépendance farouche, celle qui lui fait refuser l'idée même d'entrer en maison de retraite, celle qui le pousse à refuser les soins de Rose (Florence Loiret Caille), qu'on lui envoie comme infirmière à domicile. De son côté, la jeune femme lui tient tête. Elle sait le tumulte qui saisit un cœur quand il faut accepter l'inacceptable. Son propre cœur n'est



pas encore remis de la perte de son enfant mort-né. Un jour, une mauvaise chute oblige Edmond à accepter l'aide de Rose...

Avignon du 17 au 19 mars 2011

«Soigner – Prendre soin – du bébé et de ses parents»

L'ARIP (Association Recherche Information Périnatalité) annonce son prochain colloque international de périnatalité qui ambitionne d'associer des recherches fondamentales récentes,

des recherches-actions novatrices et des renouvellements de pratique quotidienne.

Renseignements et inscription: <http://arip.fr/>

A proximité des centrales nucléaires

20000 filles en moins

Une étude de Ralf Kusmierz, Kristina Voigt et Hagen Scherb, du Centre allemand de recherche pour la santé environnementale à Munich, a examiné le rapport entre les naissances et la proximité des centrales nucléaires, aussi bien en Suisse qu'en Allemagne.

On sait que le sex ratio est en général de 105 garçons pour 100 filles. Or, dans les régions qui entourent les centrales nucléaires, les naissances féminines sont encore plus basses que cette moyenne.

Il avait déjà été démontré que l'exposition au rayonnement radioactif n'a pas les mêmes effets sur les naissances de filles et de garçons, les conséquences sur les embryons

féminins étant particulièrement lourdes. Cette nouvelle étude met en évidence des conséquences graves liées à la simple proximité des centrales nucléaires.

Ainsi, durant les 40 dernières années, dans les zones situées à une distance de 35 kilomètres des 31 centrales nucléaires allemandes et suisses, le nombre de naissances de fillettes présente un déficit total de 20000 par rapport aux données attendues.

Les chercheurs ont aussi mis en évidence une augmentation nette des cas de tumeurs des enfants dans les environs des centrales nucléaires.

Source: Communiqué de presse SORTIR DU NUCLEAIRE du 23.11.2010.

Journée mondiale de la femme 2011

«Rêves pour ma Fille»

Le 8 mars 2011 marquera le 100^e anniversaire de la Journée mondiale de la femme. A cette occasion, l'Alliance du Ruban Blanc (ARB) vous demande de lui envoyer vos «Rêves pour ma Fille» avec vos propres mots et images, ou encore un court-métrage.

A travers le monde, des familles espèrent que leurs filles pourront avoir accès à une éducation, rester en bonne santé, choisir quand se marier, et avec qui, choisir si elles veulent avoir des enfants et les avoir quand elles seront prêtes, et pouvoir vivre leur grossesse et l'accouchement dans les meilleures conditions sanitaires. Toutefois, cela n'est pas encore «un rêve» pour des millions de jeunes filles et c'est une injustice mondiale.

Impliquez-vous!

Que souhaitez-vous pour les femmes de demain? Quels étaient vos propres rêves, et se sont-ils réalisés? Nous voulons inclure votre voix car, ensemble, nous sommes mieux entendus et nous faisons bouger les choses pour les jeunes filles à travers le monde. Nous vous invitons à présenter vos rêves sous la forme d'une déclaration écrite, d'une photo avec légende, ou bien dans un court-métrage, ou une combinaison des trois. Nous utiliserons ces documents afin de soutenir notre travail de campagne, sur notre site web et/ou pour la réalisation d'un film.

Comment participer?

Tous les matériels doivent être

envoyés à dreams@whiteribbonalliance.org.

Votre photo devra être accompagnée d'une courte légende. Merci de vérifier que la taille de la photo est inférieure à 7MB.

Votre exposé devra se limiter à 500 mots ou moins.

Votre vidéo devra durer moins de 2 minutes.

Vous pouvez aussi participer en ligne en publiant vos rêves sur le mur de notre profil Facebook <http://www.facebook.com/whiteribbonalliance>.

Organisez un dîner!

Dans les jours qui précèdent – ou qui suivent – la Journée mondiale de la femme, dans de nombreux pays, les membres de l'ARB organiseront également des dîners pour montrer leur solidarité envers les mères à travers le monde et leurs bébés, pour discuter des rêves que nous partageons pour le futur de nos filles, et pour collecter des fonds très nécessaires pour aussi apporter à ces rêves un soutien pratique. Pour plus d'informations ou pour nous faire part de vos projets, merci de bien vouloir prendre contact avec nous en écrivant à: info@whiteribbonalliance.org.

*Informations transmises par
Zuzka Hofstetter*



Nouveau

«Naissance» en DVD

En automne 2009, le film «Naissance» (titre original en allemand «Geburt») est sorti dans les salles dans Suisse alémanique et, au printemps 2010, en Suisse romande. Dès maintenant, vous pouvez en acquérir le DVD.

Rappelons que ce film permet au spectateur de vivre la naissance d'un être humain comme

une aventure primordiale. Il montre clairement que les femmes osent des actes imprévisibles et inéluctables, opposent aux angoisses et aux incertitudes assez de confiance pour lâcher prise, attendre et s'arrêter à leur propre rythme.

Voir aussi:

www.langjahr-film.ch

Médecines complémentaires

Remboursement sous conditions

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a décidé que la médecine anthroposophique, l'homéopathie, la thérapie neurale, la phytothérapie et la médecine traditionnelle chinoise seront remboursées, à certaines conditions, par l'as-

surance obligatoire des soins dès le 1^{er} janvier 2012 pour une période provisoire allant jusqu'à fin 2017. Cette période transitoire sera mise à profit pour clarifier les aspects controversés.

Source: Communiqué DFI 12.1.11.

Cour européenne des droits de l'homme

La Hongrie est déclarée coupable

A Strasbourg, la Cour européenne des droits de l'homme a déclaré coupable la Hongrie en raison de sa violation d'un droit fondamental, à savoir celui du libre choix de lieu de l'accouchement. La Hongrie est l'un des rares pays européens à interdire en principe l'accouchement à domicile. Les profes-

sionnel(le)s de la santé qui se font prendre pour de telles activités se voient infliger une interdiction de pratiquer et risquent même des peines d'emprisonnement. La Cour européenne vient de traiter le cas d'une femme qui a demandé il y a une année, de manière officielle, à ouvrir une maison de naissance.

Elle s'est plainte du refus de cette requête.

Ce jugement pourrait faire avancer le cas d'Ágnes Geréb, cette sage-femme considérée comme une activiste dans l'affaire des accouchements à domicile en Hongrie, qui a été arrêtée comme «récidiviste» et qui, après deux mois de déten-

tion, a été mise en résidence surveillée dans l'attente de son procès.

Entre-temps, un parti politique a lancé une initiative parlementaire qui réclame d'adapter la législation hongroise à celle des autres pays européens.

Source: www.pestertloyd.net/2010_41/41hebamme/41hebamme.html